

Regroupement entre la Caisse Desjardins des Etchemins et la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce : les membres votent pour le statu quo

Lac-Etchemin, le 10 juin 2024 – Les 4 et 5 juin derniers se tenaient les assemblées générales extraordinaires virtuelles visant à présenter aux membres des caisses Desjardins des Etchemins et du Sud de la Beauce un projet de regroupement de leurs caisses. À la suite de ces assemblées, les membres de la Caisse Desjardins des Etchemins ont voté à 32,72 % en faveur du projet qui leur a été présenté. De leur côté, les membres de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce se sont prononcés en faveur du projet dans une proportion de 68,54 %. Rappelons toutefois que 66,67 % des voix étaient requises à chaque caisse pour que le projet se réalise. Par conséquent, le regroupement ne se concrétisera pas.

L'objectif du regroupement proposé était la création d'une nouvelle Caisse, la Caisse Desjardins des Etchemins et du Sud de la Beauce, qui aurait compté près de 27 000 membres desservis dans 9 places d'affaires.

Les membres du conseil d'administration des deux caisses concernées respectent l'opinion des membres de la Caisse Desjardins des Etchemins et le processus démocratique. Toutefois, ils demeurent convaincus que ce regroupement constituait pour les deux caisses un projet rassembleur qui permettait de répondre aux défis actuels et de l'avenir.

Les deux organisations sont déterminées à maintenir une offre de services financiers de grande qualité à leurs membres et de continuer à travailler en collaboration pour que Desjardins demeure un leader financier incontournable dans la région.

– 30 –

Source :

Louis Robert
Président
Caisse Desjardins des Etchemins
418 625-3741

Fanny Bisson
Présidente
Caisse Desjardins du Sud de la Beauce
418 594-8227